



Réponse conjointe du Ministre des Affaires intérieures, Léon Gloden et de la Ministre de la Mobilité et des Travaux publics, Yuriko Backes et Monsieur le Premier ministre Luc Frieden, à la question parlementaire n°2760 du 8 août 2025 de l'honorable Député Monsieur André Bauler au sujet de « vol de drone suspects ».

1. Est-ce que des vols suspects ont également été constatés au Luxembourg ces derniers temps ?

Aucun cas de vol suspect n'a été signalé au Haut-Commissariat à la Protection nationale (HCPN) par un opérateur d'infrastructure critique depuis le début de l'année.

Une recherche manuelle effectuée dans le « Einsatzleitsystem » (ELS) de la Police a recensé, pour l'année 2025, un total de 39 appels relatifs à des vols de drones dont la majorité concernaient des survols de maisons privées, de jardins ou de champs dans le but d'observer le gibier. Parmi ces vols signalés, il y avait aussi des vols à l'intérieur de zones géographiques « no fly zone ».

2. Dans l'affirmative, les drones en question ont-ils pu être confisqués et identifiés ?

Dans la plupart de ces interventions, la personne en possession du drone litigieux n'a pas pu être interceptée.

Cependant, lors d'un survol non-autorisé près de la gare de Luxembourg, des touristes ont été identifiés comme télépilotes. Les images enregistrées à l'aide du drone ont été effacées en présence d'un agent de sécurité avant l'arrivée de la Police.

3. Des activités de drones suspects auraient-elles augmentées en nombre ces dernières années ?

La Police ne dispose pas de données statistiques sur les vols de drones à l'intérieur de zones géographiques « no fly zone ».

Le gouvernement est conscient du risque posé par de telles activités. Dans une logique anticipative, le HCPN et le Service de renseignement de l'État mènent des actions de sensibilisation auprès des opérateurs d'infrastructures critiques concernant les menaces ciblant ces infrastructures. Aussi, des échanges sur ces informations ont lieu régulièrement dans le cadre de différents groupes d'experts ou de travail au sein des institutions européennes.

Luxembourg, le 9 septembre 2025  
Le Ministre des Affaires intérieures  
(s.) Léon Gloden